



Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Débat d'Orientation Budgétaire 2020

Conseil syndical du 13 décembre 2019

(Document soumis au débat)

Article L2312-1

...Dans les communes (et établissements publics administratifs) de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal (syndical) sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur ...

Sommaire

SYNTHESE des ORIENTATIONS GENERALES 2020	2
1. Situation des réseaux d'électricité et d'éclairage public du département des Hautes-Pyrénées 3	
1-1 - Situation des réseaux d'électricité	3
1-2 - Situation de l'éclairage public (2020)	4
2. Principales réalisations 2019.....	5
2-1 – Les missions du SDE65 dans le domaine de l'énergie.....	5
2-2 - Electrification 2019.....	10
2-3 - Eclairage public – investissements 2019 :	11
2-4 - Eclairage public – entretien 2019 :	11
2-5 - Acquisitions matérielles 2019 :	12
2-6 - Emprunt 2019 :	12
2-7 - Evolution du montant de travaux réalisés par le SDE :	12
3. Evolution des programmes et des sources de financement	13
4. Orientations générales 2020 et engagements pluriannuels envisagés	15
4-1 – Pour suivre notre engagement dans la transition énergétique.....	15
4-2 – Maintenir et sécuriser le réseau de distribution électrique tout en poursuivant l'enfouissement des lignes – Engager la négociation du nouveau contrat de concession.....	17
4-3 – Maintien de l'effort consenti en 2019 pour poursuivre les rénovations de l'éclairage public et les mises en conformité.....	17
4-4 – Exploitation et maintenance des feux de signalisation	18
4-5 – Prise en charge de la compétence GAZ reportée en 2021	18
4-6 – Charges générales du syndicat	18
4-7 – Cotisation d'adhésion des communes.....	18

SYNTHESE des ORIENTATIONS GENERALES 2020

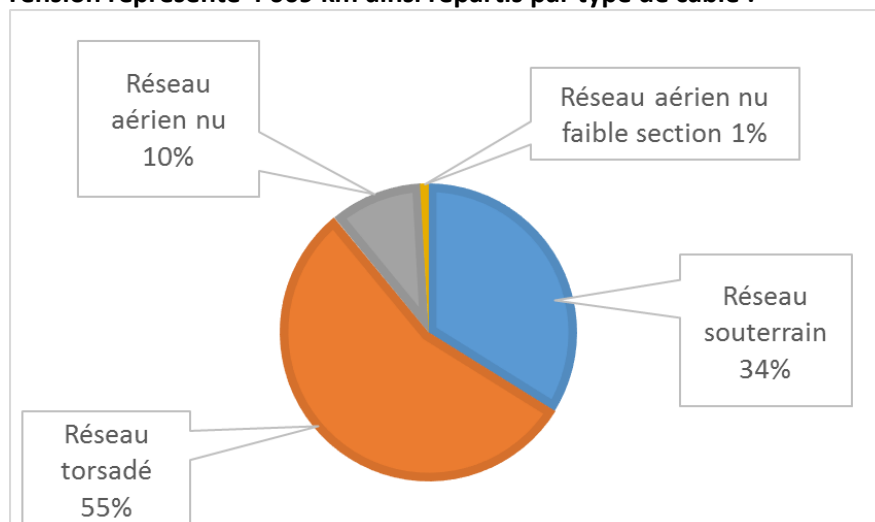
Domaines	Orientations	Ressources
TRANSITION ENERGETIQUE	Création d'une SEM énergie	SDE65, CD65, banques
	Généralisation du conseil en énergie aux EPCI	SDE65, ADEME, EPCI
	Réduction énergétique dans le domaine de l'éclairage public	SDE65 et communes
	Alimentation de sites isolés via les énergies renouvelables : 4 nouvelles installations PV	SDE65, FACE et communes
	Production d'énergie photovoltaïque : 5 à 10 toitures PV	Vente d'électricité
	Energie hydroélectrique : poursuite des études	SDE65 et SEPT
RESEAUX D'ENERGIE	Réseaux de chaleur bois-énergie : construction de 2 réseaux (Luz St Sauveur et Saint-Lary)	Fonds chaleur et vente de chaleur
	Réseau de charge des véhicules électriques : extension du réseau (une dizaine de nouvelles installations)	SDE65, communes et abonnés
	Distribution électrique : maintenir et sécuriser le réseau tout en poursuivant l'enfouissement	SDE65, FACE et communes
	Lancement des négociations sur le renouvellement de la concession ENEDIS	SDE65
ECLAIRAGE PUBLIC	Maintien de l'effort consenti en 2019 pour poursuivre les rénovations de l'éclairage public et les mises en conformité	TEPCV, communes et SDE65
	Mission nouvelle : la maintenance des feux de signalisation	SDE65 et communes
CHARGES GENERALES	Personnel : remplacement des départs (retraite et mutation) avec « tuilage »	SDE65
	Extension des locaux du SDE65	SDE65
	Renouvellement d'un camion nacelle	SDE65
	Renouvellement de l'installation téléphonique et de mobilier	SDE65
	Mise en place de deux évènements de communication : le rallye « Energie Tour 65 » et le concours « les Ecoloustics »	SDE65 et partenaires

1. Situation des réseaux d'électricité et d'éclairage public du département des Hautes-Pyrénées

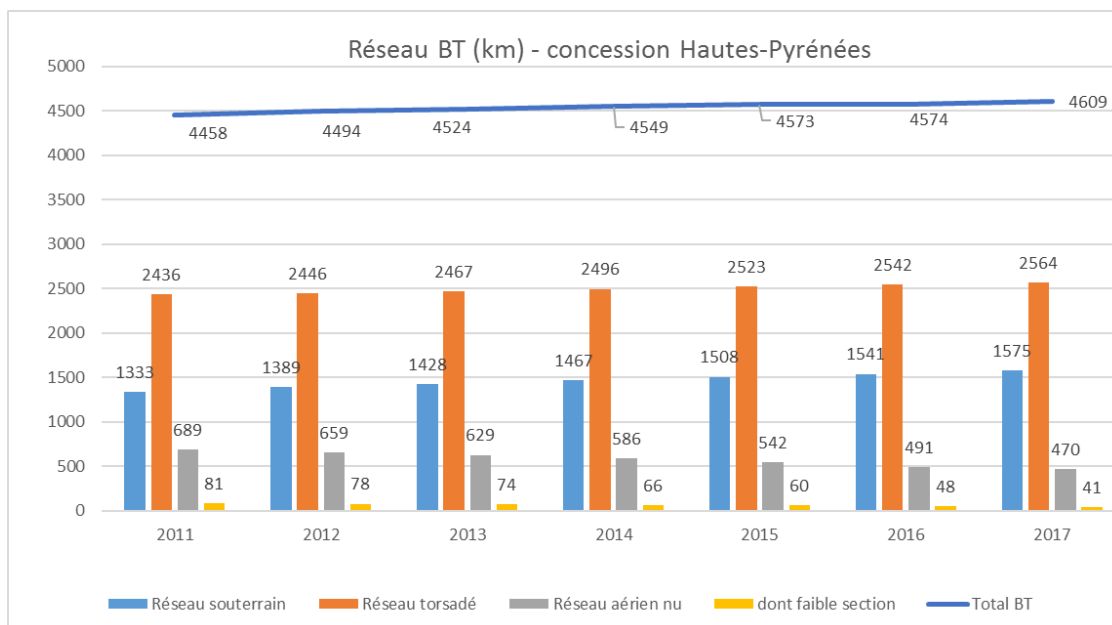
1-1 - Situation des réseaux d'électricité

La présentation se limite ici au réseau concédé basse tension et aux postes HTA/BT puisque c'est le réseau sur lequel intervient principalement le SDE65.

Le réseau Basse Tension représente 4 609 km ainsi répartis par type de câble :



Evolutions du réseau BT



Pour résorber les fils nus, il faudrait 12 ans au rythme actuel des travaux de sécurisation (40 km par an).

Les fils nus sont majoritairement remplacés par du torsadé ou simplement déposés (quand les bouclages de postes ne sont pas nécessaires).

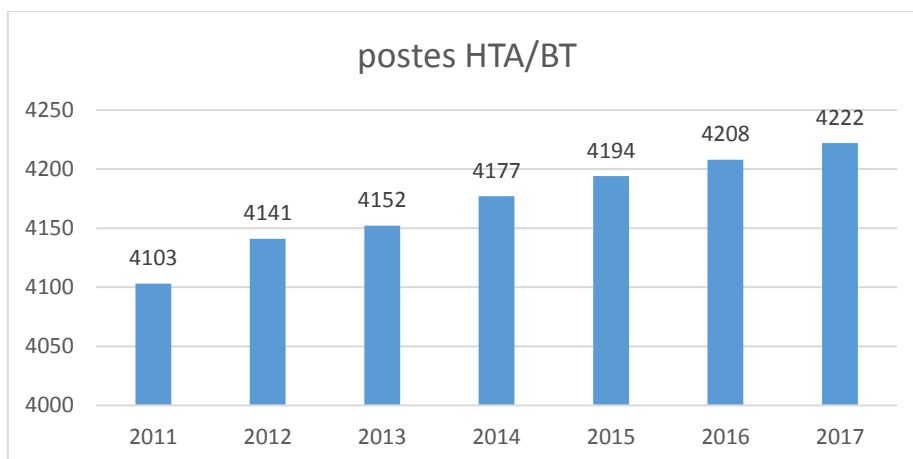
L'augmentation du réseau torsadé liée au remplacement des fils nus est atténuée par l'enfouissement dans les centres bourgs. Une part importante de l'augmentation du souterrain est également liée au fait que les communes choisissent cette technique pour réaliser les extensions du réseau.

Répartition géographique

Sur les lots de plaine, la proportion de fils nus varie encore entre 20 et 30 %, alors qu'en montagne ou sur le piémont, les fils nus ont pratiquement disparu (- de 5%) pour des raisons climatiques ou géographiques (neige, vent, pente...).

La zone de montagne a également bénéficié d'une mise en souterrain importante pour améliorer l'esthétique dans les zones classées ou à fort attrait touristique.

4 222 postes HTA/BT

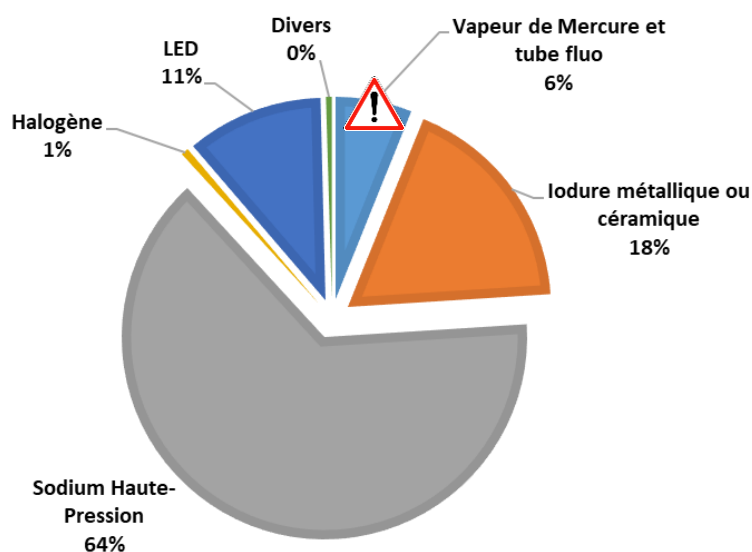


1-2 - Situation de l'éclairage public (2020)

Le Système d'Information Géographique (SIG) intègre **58 919 points lumineux**, il nous permet de mieux connaître le patrimoine et d'en améliorer la gestion.

Le SDE gère actuellement **57 408 points lumineux** au titre de l'exploitation de l'éclairage public des communes et EPCI.

La répartition par type de source est la suivante :



Le nombre de lampes non conformes aux normes actuelles reste important : 3 578 points soit 6 % du parc mais diminue fortement d'année en année (**4 072 en 2018**).

2. Principales réalisations 2019

2-1 – Les missions du SDE65 dans le domaine de l'énergie

Groupement d'achat d'énergie :

En juillet 2019, le SDE65 en partenariat avec le Conseil Départemental des Hautes Pyrénées et la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées a relancé un accord-cadre pour la fourniture de gaz naturel, pour une durée de 2 ans (2020/2021). Les quatre fournisseurs présélectionnés à l'accord-cadre selon leurs compétences techniques ont été appelés à proposer une offre dans le cadre d'un nouveau marché subséquent. Après examen, EDF a été retenue pour le lot unique constituant le marché, soit un volume de consommation annuel avoisinant les 49 GWh (3 M€_{HT}/an)

Un travail sera engagé en fin d'année 2020 pour préparer le futur marché d'énergie regroupant les deux marchés d'énergies actuels (électricité + gaz naturel). Pour cela, le SDE65 fera de nouveau appel à un AMO (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage).

Conseil en Energie Partagé :

L'année 2019 a été marquée par quatre événements majeurs pour le service de Conseil en Energie Partagé (CEP) :

- Le recrutement d'Arnaud Larvol le 11 juin en vue de renforcer l'équipe existante et de remplacer Denis Maumus sur ses missions liées au CEP (*Denis Maumus ayant basculé sur le Contrat de développement territorial des énergies renouvelables*).
- La fin du financement au 1^{er} décembre 2019 du service CEP par l'ADEME. Pour rappel, ce financement correspondait à une prolongation de 1,5 ETP (Equivalent Temps Plein) sur un an (2019), soit un financement complémentaire de 22 500 €.
- La fin du financement du Parc National des Pyrénées au 1^{er} janvier 2019. Pour rappel, entre 2016 et 2018, ce financeur accordait au service CEP un montant de 9 000€/an.
- L'adhésion de la Communauté de Communes Adour-Madiran pour une durée de 3 ans. Cette adhésion prendra effet au 1^{er} janvier 2020.

L'équilibre budgétaire du service CEP tient en partie dans l'adhésion de toutes les communautés de communes et de la communauté d'Agglomération des Hautes-Pyrénées. En cette fin d'année, 7 intercommunalités sur 9 ont adhéré à ce service, soit 339 communes :

- CC Aure Louron (26 juin 2019)
- CC Plateau de Lannemezan (7 mars 2018)
- CC Neste-Barousse (20 mars 2018)
- CC Haute Bigorre (13 février 2018)
- CC Pyrénées Vallées des Gaves (2 mars 2018)
- CC Pays de Trie et du Magnoac (6 juin 2018)
- **CC Adour-Madiran (au 1^{er} janvier 2020)**

L'objectif en 2020 est l'adhésion des deux dernières intercommunalités afin de mailler l'ensemble du territoire et proposer un service homogène à l'échelle du département.

Par ailleurs, le SDE65, en association avec les Syndicats d'Energie de l'Ariège (09), de l'Aude (11), de l'Hérault et des Pyrénées Orientales (66) dépose en cette fin d'année 2019 un dossier de candidature commun pour le programme **ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique)** porté par la FNCCR.

Ce programme, financé par le biais des Certificats d'Economies d'Energie (CEE), a pour but premier de massifier la rénovation énergétique des bâtiments publics et favoriser le passage à l'acte des collectivités territoriales. Pour cela, le SDE65 souhaite engager sur 2 ans :

- Environ 70 000 € d'études techniques comprenant des audits énergétiques et des Scan 3D de bâtiments (reste à charge nul pour le Syndicat).
- Environ 73 000 € pour l'achat de matériels de métrologie (capteurs T°C, CO2...) et l'achat d'un outil de suivi des factures énergétiques et des groupements d'achat d'énergie (reste à charge pour le Syndicat estimé à 18 000 €).
- Environ 100 000 € pour le financement d'un ETP sur 2 ans (reste à charge pour le Syndicat 20 000 €).

Enfin, en lien avec le service de Conseil en Energie Partagé (CEP), le SDE65 répondra en 2020 à une mise en concurrence du syndicat mixte de la zone aéroportuaire de Tarbes-Lourdes Pyrénées « PYRENIA », sur une mission de conseil en écologie industrielle. Elle a pour but d'accompagner les entreprises et l'aéroport sur les questions environnementales de la ZAI (transport, déchets, énergie...). Cette mission correspond à un 0,5 ETP et fait l'objet d'un financement par l'ADEME à hauteur de 50 % sur 3 ans.

A partir du 6 janvier 2020, un nouvel agent, Dominique PEFONTAN, sera recruté par le SDE65 pour occuper cette nouvelle mission et renforcer les équipes du service Energie.

Déploiement d'un réseau de charge des véhicules électriques :

Le SDE65 a développé sur le département des Hautes-Pyrénées un ensemble de 89 bornes de recharge pour les véhicules électriques et hybrides dans le cadre d'un schéma cohérent.

Le déploiement commencé mi 2016 s'est achevé en juillet 2018. Toutes les bornes sont en service et font apparaître un taux de connexion en constante progression.

Pour les années 2016 et 2017 le SDE65 a exploité en régie ces bornes en assurant la maintenance de premier niveau grâce à un système communicant de supervision de la société G2 Mobility. L'usage des bornes était alors en accès gratuit.

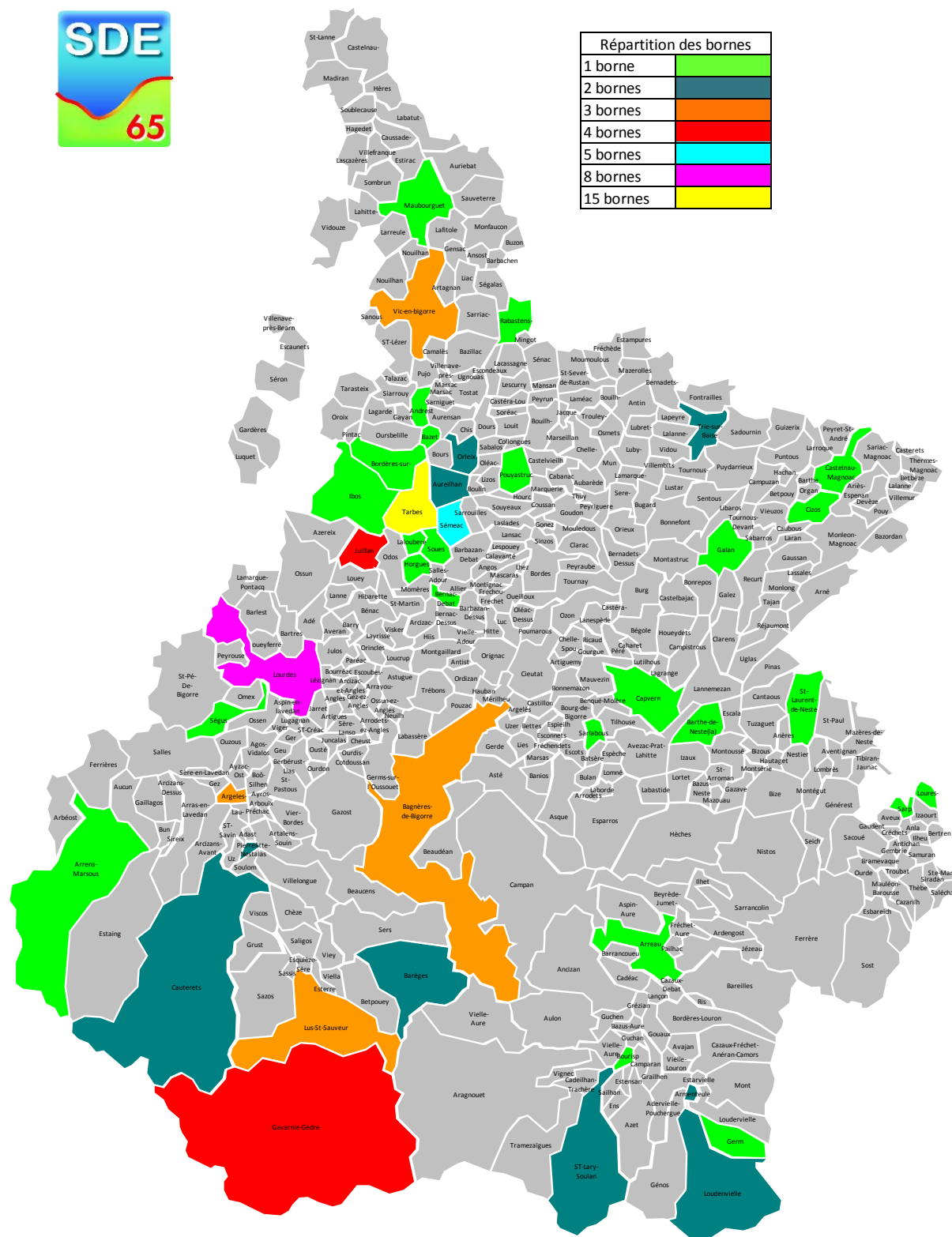
Depuis 2018, le service est devenu payant pour les usagers et resté gratuit pour les collectivités. Le SDE65 a décidé de rejoindre le regroupement dénommé « Révéo » des syndicats d'énergie et des deux métropoles d'Occitanie. Une supervision est existante et a été confiée à Bouygues Energies et Services. L'intérêt de rejoindre ce groupe était de rendre notre service interopérable avec l'ensemble du réseau déployé en Occitanie mais aussi en Aquitaine.

En 2019, nous avons ouvert notre service à des opérateurs français et même étrangers via la signature de conventions d'itinérance entrante, ouvrant la possibilité à d'autres usagers de pouvoir se recharger.

L'investissement total de ce service a été de 650 000 € HT, soit environ 7 500 € par borne. Les communes concernées ont participé à hauteur de 2 000 € par borne pour l'investissement. Les charges de fonctionnement sont assurées par le SDE65 avec une participation fixée à 550 € pour 2019.

Montant dépensé en 2019 : 63 133.22 €

Plan de répartition des bornes : La répartition géographique est la suivante (45 communes)



Incitation des collectivités locales à la mobilité électrique :

Les collectivités achetant des véhicules automobiles électriques peuvent bénéficier d'une aide du SDE65 à hauteur de 2 000 € par véhicule. Aucune collectivité n'a souhaité bénéficier de ce dispositif en 2019 (6 en 2015, 3 en 2016 et 5 en 2017, 6 en 2018). Par ailleurs, le SDE65 met 5 vélos électriques à disposition des communes.

Réseaux de chaleur – énergie bois :

La première installation du SDE65 est en service depuis octobre 2017 à Castelnau-Magnoac. Elle permet d'alimenter avec une chaufferie 100% biomasse - ESTERA (300 kW) l'EHPAD Saint Joseph et deux logements communaux. Cette chaufferie est gérée par la société ESTERA qui l'approvisionne en combustible (plaquette forestière ou granulés) et qui réalise l'entretien. La société ESTERA verse une redevance (ou location) au SDE65 pour l'utilisation du réseau de chaleur.

Le projet de réseau de chaleur de Luz Saint Sauveur avance correctement. Le permis de construire a été accordé en novembre 2019. Le SDE65 est dans une phase de « commercialisation » des contrats de fourniture de chaleur auprès des quatre établissements concernés à savoir : collège de Luz, écoles primaire et maternelle, EHPAD Ramondias et Maison de la Vallée. Le marché travaux doit être publié en début d'année 2020 pour un début de travaux en avril 2020. La mise en service de cette chaufferie est prévue au 1^{er} trimestre 2021.

Le projet de Saint Lary Soulan avance également. Le permis de construire est en cours d'instruction. Le SDE65 est dans une phase de « commercialisation » des contrats de fourniture de chaleur auprès des établissements concernés à savoir : Thermes, hôtel Sensoria, écoles primaire et maternelle, Office du Tourisme, église – presbytère, mairie et gymnase.

Si le permis de construire est validé, le marché travaux sera publié début 2020 pour une mise en service de l'installation en 2021. Le planning travaux n'est pas encore finalisé.

Le projet de Séméac quant à lui était très bien engagé avec un permis de construire validé. Cependant, en début d'année 2019, une opposition au projet s'est levée, obligeant Mme le Maire à temporiser la réalisation de ce projet et à revoir son périmètre. Le nouveau maire a récemment indiqué au SDE qu'une réunion de travail avec la mairie aurait lieu en début d'année 2020 pour retravailler le dossier et en particulier l'implantation de la chaufferie.

L'avant-projet sommaire d'Argelès-Gazost engagé en maîtrise d'œuvre vient d'être restitué. Le SDE65 va poursuivre en 2020 afin d'affiner le projet.

Concernant la tarification de la chaleur, le SDE65 a travaillé sur une tarification départementale. Actuellement, elle est basée sur les deux premiers projets (Luz Saint Sauveur et Saint Lary Soulan). Une réflexion est engagée pour intégrer les futurs projets du SDE65.

Les deux études de faisabilité à Loures-Barousse et Saint Laurent de Neste ont été restituées dernièrement. Après l'engagement officiel des différents établissements concernés, le SDE65 pourra lancer la consultation pour sélectionner un maître d'œuvre.

Le SDE65 travaille en partenariat avec l'URCOFOR qui réalise l'animation « Bois Energie » sur le département des Hautes Pyrénées. Ce travail permet, au travers de la réalisation d'une note d'opportunité, d'étudier l'intérêt technico-économique d'installer un équipement de chauffage au bois en remplacement d'une installation alimentée en énergie fossile.

Dépenses 2019 : 10 820 €

Contrat Territorial Chaleur Renouvelable :



Le SDE65 est lauréat depuis novembre 2019 du Contrat Territorial Chaleur Renouvelable de l'ADEME. Ce contrat est une déclinaison territoriale du Fonds chaleur. Il permet au SDE65 de pouvoir accompagner les maîtres d'ouvrage public et privé dans leur réflexion d'installation d'énergies renouvelables thermiques, à savoir : bois énergie, solaire thermique, géothermie.

Développement des énergies renouvelables en sites isolés :

L'installation de la première pico-centrale destinée à alimenter de façon autonome l'hospice du Rioumajou, propriété de la commune de Saint-Lary sur le territoire de la commune de Tramezaïgues, s'est poursuivie en 2019 avec la pose de la turbine et les premiers essais.

Le dossier de récolement est déposé pour une mise en service à l'été 2020.

La ferme équestre des 3 sapins à Arcizans-Dessus a été équipée de panneaux photovoltaïques

Le total des dépenses pour l'année 2019 s'élève à 189 304 €

Les demandes de subvention pour 3 installations de panneaux photovoltaïques ont été déposées pour des réalisations en 2020 :

- Refuge Aygues-Cluses à BAREGES
- Cabane de berger à AULON
- Hangar agricole à HECHES

Développement de la production photovoltaïque

20 études d'opportunité sur diverses toitures et terrains de communes ont été produites et 40 études d'opportunité sur des bâtiments appartenant au Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées sont en cours.

Montant dépensé en 2018 : 22 164 € (budget annexe)

Développement de la production hydroélectrique :

Dans le cadre du protocole d'accord signé avec le SIVOM d'Energie du Pays Toy, plusieurs études ont été menées :

Projets en cours :

- Sarniguet : 220 kW (Adour) étude foncière. L'étude est toutefois interrompue suite à l'absence d'accord avec l'ASA, titulaire de l'autorisation de prise d'eau en rive droite.
- Sers : 900 kW (Bastan de Sers) : après l'étude de faisabilité, les négociations foncières sont en cours
- Villemur : 150 kW ; l'étude d'opportunité a été présentée le 10 décembre 2019.
- Viscos, ruisseau du Pont du sac : 900 kW ; une étude d'opportunité a été faite ; une campagne de jaugeages est en cours pour déterminer l'hydrologie du cours d'eau.
- Turbinage de l'eau potable : après une analyse globale des potentialités départementales, 7 sites sont actuellement à l'étude.

Projets abandonnés ou reportés pour des questions techniques, financières ou administratives (SDAGE) suite aux études d'opportunité :

- Aragnouet : 400 kW (Neste de Saux)
- Aragnouet : Neste de la Géla et Neste de Badet
- Odos : 7 kW
- Ourdis Cotdoussan : 3 kW étude d'opportunité
- Tramezaïgues : 3 MW étude d'opportunité

2-2 - Electrification 2019

Les travaux, toutes natures confondues, réalisés sur le département se sont élevés à **6.661 M€** (Rappels 2018 : 6.591 M€ ; 2017 : 6.165 M€). Soit 314 opérations suivies.

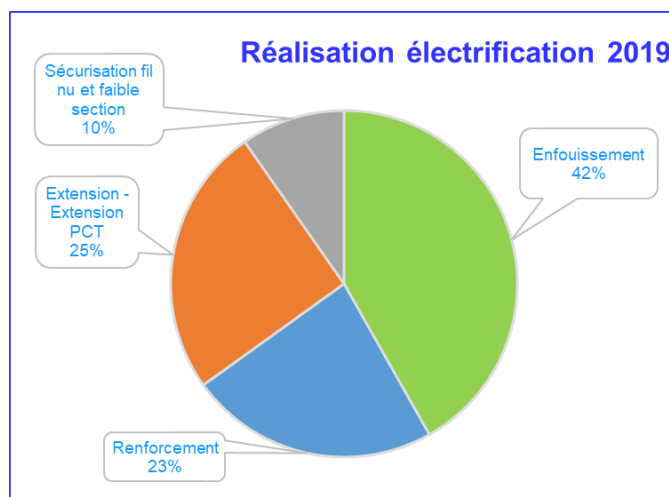
- Secteur rural : 5.162 M€ (2018 : 5.723 M€ ; 2017 : 6.078 M€)
- Secteur urbain : 1.498 M€ (2018 : 0.668 M€ ; 2017 : 0.778 M€)

Longueur des travaux réalisés et nombre de postes posés :

Basse Tension							Haute Tension				
extensions		renforcement, sécurisation, enfouissement					Postes		réseau		
		pose		dépose			type		posé		déposé
Ing souterrain	Ing aérien	Ing souterrain	Ing aérien	torsadé	fils nus	fils nus faible section	posé	déposé	Ing souterrain	Ing aérien	Ing
6 459	1 678	19 214	16 037	12 465	18 178	1 604	15	7	1 123	0	562

16.04 km de fils nus ont été déposés.

Répartition par programme :



Programmes FACE (HT)	
Renforcement	1 323 771
Extension	446 684
Sécurisation	506 364
Sécurisation faible section	46 353
Enfouissement	811 750

Programme SDE65 (HT)	
SDE effacement et SDE complémentaire	504 310
Extensions PCT	987 587

Art 8 (réaliser 2019)	1 062 183
-----------------------	-----------

Totaux des programmes par nature (HT)	
Renforcement	1 323 771
Extension	1 434 271
Sécurisation fil nu et faible section	552 718
Enfouissement	2 378 243
Total	5 689 002

2-3 - Eclairage public – investissements 2019 :

Les investissements, en forte progression depuis 2013, ont été marqués par les opérations de reconversion de l'éclairage public engagées, d'une part, pour diminuer les consommations énergétiques et, d'autre part, pour lutter contre les pollutions lumineuses dans le cadre de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé du Pic du Midi. Ces investissements ont bénéficié en 2019 des dispositifs TEPCV , TEPCV ESTE, TEPCV CEE et du produit de la vente des CEE.

Les travaux, toutes natures confondues, réalisés sur le département se sont élevés à **5. 780 M€**.

(Rappels 2018 : 5.275 € ; 2017 : 3.447 ; 2016 : 3.155 ; 2015 : 3.563 M€)

Réalisations d'éclairage public 2019 :

Eclairage public						
armoires		lanternes			réseau posé	
nouvelles	renovées	nouvelles	renovées	déposées	aérien (m)	souterrain (m)
8	38	280	2850	2910	650	13 200

2-4 - Eclairage public – entretien 2019 :

NB : Les facturations de l'entretien sont faites l'année suivante.

Nombre de collectivités adhérentes au service en 2019

Nombre de communes..... 449
(12 communes sans EP, 8 communes hors SDE)

Bagnères de Bigorre et Ossun ont adhéré au service au 1^{er} juillet 2019 (environ 2 600 points lumineux supplémentaires).

Nombre de sites gérés pour le Conseil Départemental 15 (210 points)

Nombre de Communautés de Communes ou EPCI..... 7

Nombre de points lumineux entretenus en 2019 : 57 408

Budget : réf. Compte Administratif 2018

- **Dépenses 1 293 031 €**
(2017 : 1 301 792 ; 2016 : 1 215 886 ; 2015 : 1 295 174)
- **Participation des communes au service 1 001 746 €**
(2017 : 980 575 ; 2016 : 903 866 ; 2015 : 699 498)

Le service Entretien est équilibré par l'affectation d'une partie des taxes d'électricité.

2-5 - Acquisitions matérielles 2019 :

Le SDE a procédé en 2019 à plusieurs investissements matériels :

- **Mobilier** : 1 588 €
- **Logiciels (remplacement du logiciel métier + logiciel comptabilité)** : 2 185 €
- **Véhicules** : 24 399 € (1 véhicule gaz livré) + 21 480 € (1 véhicule gaz commandé)
- **Informatique et téléphonie** : 24 048 € (matériel informatique)
- **Équipements techniques** : 4 242 €
- **Travaux bâtiments et extérieurs (hors entretien)** : 40 865 € (acompte travaux, honoraires de maîtrise d'œuvre, bureau d'études). Les travaux sont engagés mais seront payés en 2020.

2-6 - Emprunt 2019 :

L'emprunt pour le compte des communes a été réalisé avec le Crédit Agricole qui a fait l'offre la moins disante.

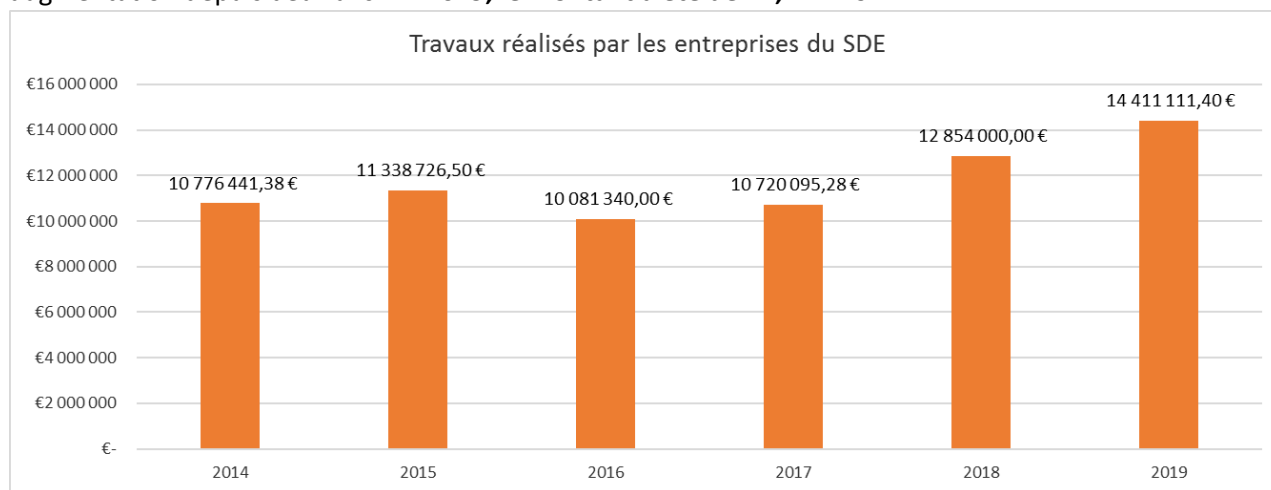
Il est d'un montant de **11 967 709,63** euros à taux fixe (**0,58 %** à échéance annuelle) sur 15 ans. Frais de dossier : 400 €.

Au 1er janvier 2020, le capital restant dû de l'ensemble de nos 19 contrats de prêts en cours est de **9 243 245,72 euros** (8 743 245,72 € en 2018) :

- 3 emprunts à la Caisse d'Épargne,
- 3 emprunts à la banque Dexia CLF,
- 8 emprunts à la Caisse Régionale du Crédit Agricole
- 1 emprunt à la Banque Populaire
- 3 emprunts à la Banque Postale
- 1 emprunt au Crédit Foncier

2-7 - Evolution du montant de travaux réalisés par le SDE :

Jusqu'en 2017, le montant des travaux réalisés annuellement était assez stable, autour de 10,5 M€. Il est en augmentation depuis deux ans. En **2019, le montant a été de 14,41 M €**



3. Evolution des programmes et des sources de financement

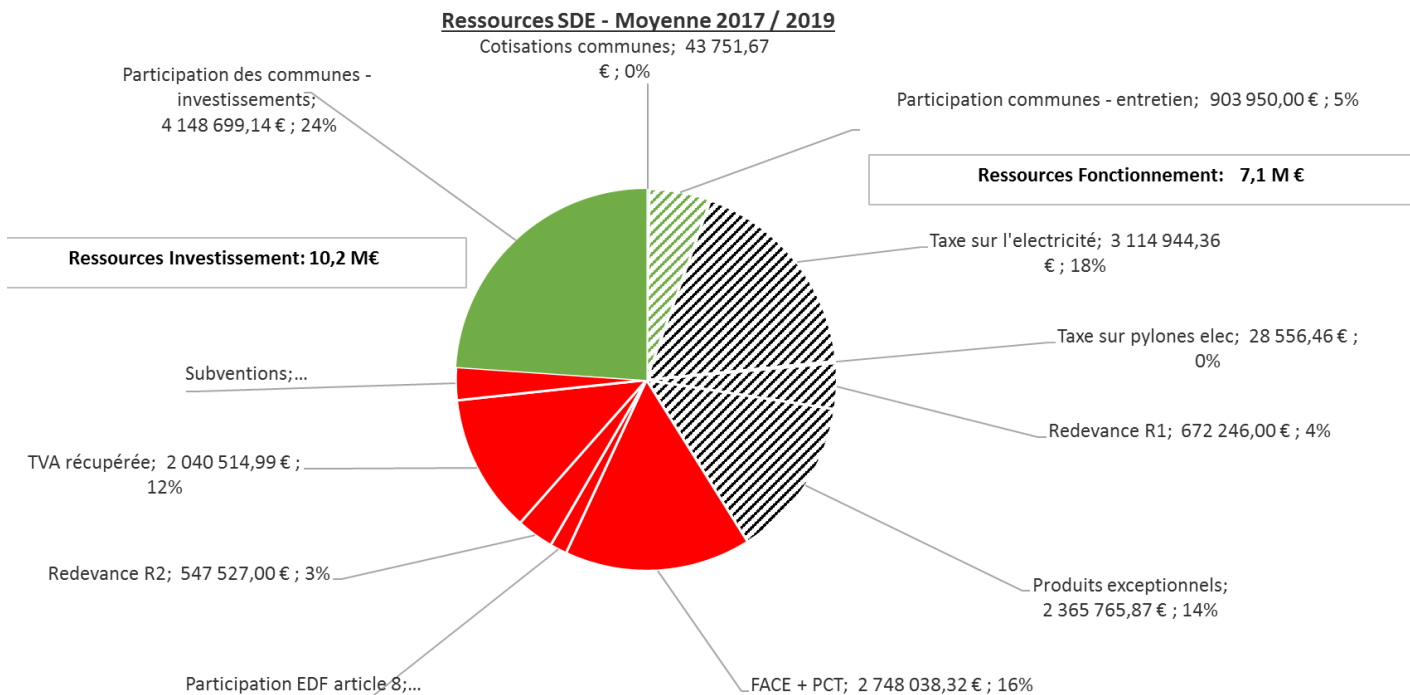
Les ressources principales du Syndicat, hors emprunts, sont les suivantes :

Fonctionnement :

- Cotisations des communes.
- Redevance d'exploitation de la concession Enedis (R1).
- Taxe sur la consommation finale de l'électricité.
- Taxes sur les pylônes électriques.
- Produits exceptionnels et FCTVA entretien.
- Participation des communes aux charges d'entretien de l'éclairage public (facturée au point lumineux).
- Vente CEE.

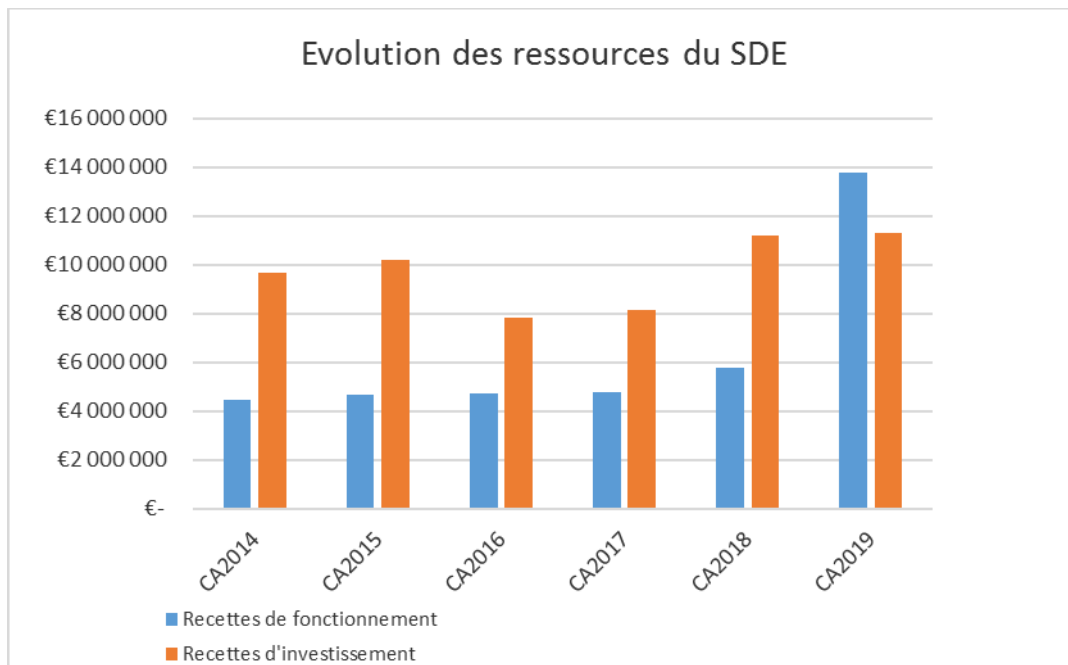
Investissement :

- Compte d'affectation spéciale FACE : électrification rurale.
- Redevance d'investissement de la concession Enedis (R2).
- Participation Enedis pour l'enfouissement des réseaux des communes urbaines (article 8 de la concession).
- Participation des communes aux investissements.
- Subventions des partenaires publics : ADEME, Etat, Région, Département.
- Récupération de la TVA sur travaux d'investissement.



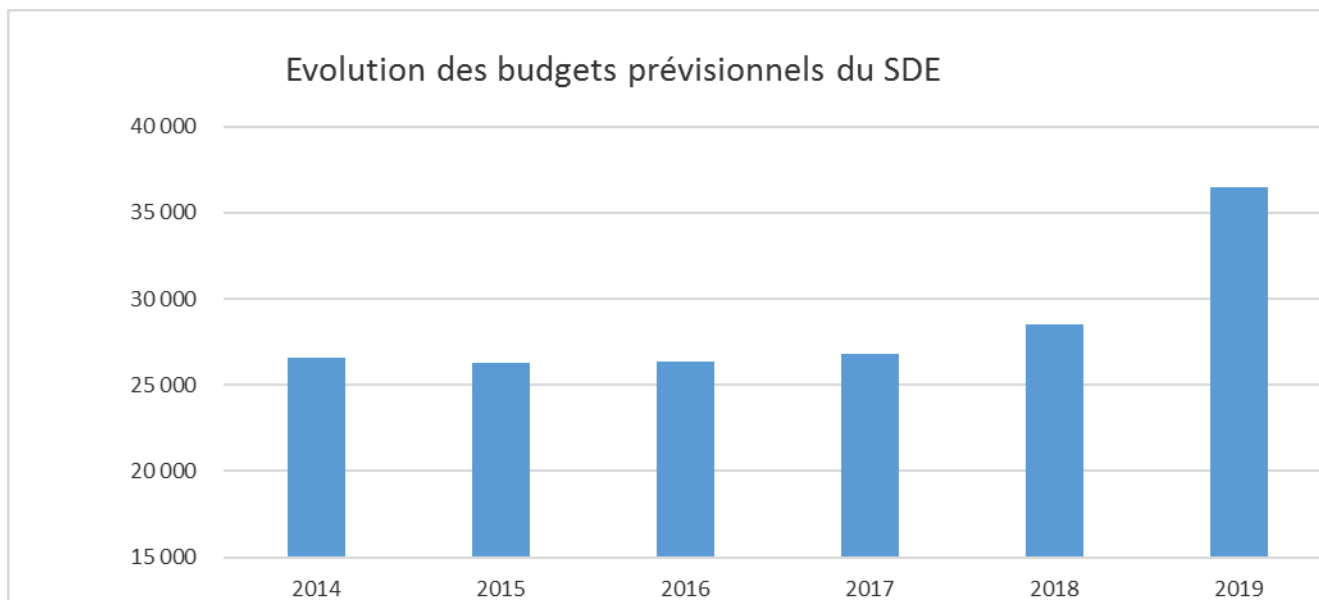
Les ressources de fonctionnement sont en forte hausse grâce à la vente des CEE et la prise en charge des factures d'énergie de l'EP, et en particulier en 2019 avec l'apport exceptionnel des TEPCV.

Les ressources d'investissement ont été soutenues par les financements TEPCV (subvention+ dispositif CEE). Les financements classiques sont assez stables : versements FACE, récupération TVA, redevance R2...). Ils sont liés à l'avancement des opérations programmées les années antérieures.



Pour 2020, il ne devrait pas y avoir de grande surprise concernant les ressources du Syndicat. L'enveloppe FACE nationale devrait être stable (cf. projet de loi de finances).

Les budgets -section recettes- votés par le Syndicat incluent non seulement ses ressources mais également les emprunts réalisés par le SDE pour le compte des communes ainsi que les écritures d'ordre entre comptes.



On note que les volumes du budget principal du SDE ont fortement augmenté en 2018 et en 2019 en lien avec la prise en charge de missions nouvelles (gestion des factures énergétiques de l'EP et les programmes TEPCV).

4. Orientations générales 2020 et engagements pluriannuels envisagés

4-1 – Pour suivre notre engagement dans la transition énergétique

Créer la SEM Ha-Py Energies pour mettre en œuvre le schéma départemental de développement des énergies renouvelables et engager les premiers projets de production :

Le Département des Hautes-Pyrénées et le SDE65 ont mené en 2018 une réflexion stratégique et prospective pour favoriser la production d'énergies renouvelables en Hautes-Pyrénées, en associant les services de l'Etat locaux, les territoires et tous les acteurs publics et privés de l'Energie.

Un schéma départemental a ainsi pu être adopté ainsi qu'un plan d'action.

Ainsi le département et le SDE65 ont choisi de se doter d'une structure « public-privé » d'investissement dans le domaine des énergies renouvelables. Elle développera avec des partenaires privés (développeurs) des infrastructures de production d'énergie.

Le démarrage de la SEM est ciblé sur la production PV :

- Cible à 5 ans : 30 à 40 millions d'investissement - Capital visé : 1,5 à 2 M€
- Structuration de l'actionariat envisagé : Secteur public : SDE65 et Département : 70 à 80%
Secteur privé : 20 à 30 %

L'année 2019 a permis de réaliser les études nécessaires à la création et au démarrage de la SEM : rédaction des statuts et du pacte d'associés, élaboration d'un business plan. Pour faciliter la création de la société dans des délais courts, celle-ci sera créée dans un premier temps entre deux partenaires (le SDE65, majoritaire à 80 %, et un organisme bancaire, filiale du Crédit agricole). Cette création permet de lancer les premiers projets qui doivent impérativement être faits en 2020 (car bénéficiant du concours de la CRE).

Afin d'engager rapidement les projets, la part qu'envisage de mettre le SDE65 dans la SEM est estimée à 1M€ environ, dont 400 000 ont déjà été inscrits au budget 2019.

Réduire la facture énergétique des communes et EPCI :

Le SDE65 poursuivra la mise en œuvre de son programme d'actions mais en l'orientant de plus en plus vers les communautés de communes et d'agglomération :

- **Conseil en énergie :**
Ce service créé en 2016 à destination des communes, a évolué vers un service plus universel construit avec les EPCI dans le cadre de conventions de service qui ont été signées par 7 EPCI sur 9. L'objectif pour 2020 est d'étendre ce service aux deux EPCI non signataires (la Communauté de Communes des Côteaux du Val d'Arros et la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées).
Pour l'Agglomération, un service spécifique d'animation des zones d'activités autour de l'aéroport, financé en partie par l'ADEME, devrait être mis en place.
Enfin le SDE65 a candidaté à un programme spécifique destiné à accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics : programme ACTEE.
- **Groupement d'achat d'énergie :**
Les marchés d'achat d'électricité et de gaz ont été renouvelés respectivement en 2018 (Direct Energie) et en 2019 (EdF). Le contexte très évolutif des marchés de l'énergie (obligation CEE, accès à l'électricité nucléaire historique, ...) et la fin des tarifs réglementés conduisent le SDE à apporter une très grande attention au suivi des marchés passés.
- **Certificats d'économies d'énergie :**
Les certificats d'économies d'énergie du SDE constituent une ressource financière qui peut s'avérer importante. Aux certificats acquis par le SDE65 dans le cadre de ses travaux d'éclairage public s'ajoutent ceux issus des territoires à énergie positive.
- **Réduction énergétique dans le domaine de l'éclairage public :**
Le SDE65 poursuivra son action dans ce domaine (maîtrise de l'énergie via des matériels adaptés et une meilleure gestion). Il suivra également le nouveau service de gestion et d'optimisation des factures énergétiques.

Développer les énergies renouvelables :

- Alimentation de sites isolés via les énergies renouvelables

Notre première pico-centrale destinée à alimenter de façon autonome l'hospice du Rioumajou, propriété de la commune de Saint-Lary, sera mise en service avant l'été 2020.

Le SDE réalisera les travaux d'alimentation d'un site isolé étudié et engagé en 2019 :

- Restaurant le Garlitz à ARAGNOUET

Il engagera les travaux pour l'installation de panneaux photovoltaïques :

- Refuge Aygues-Cluses à BAREGES
- Cabane de berger à AULON
- Hangar agricole à HECHES

- Production d'énergie photovoltaïque

Le SDE65 poursuivra les études d'opportunité et de faisabilité sur le budget principal.

Il réalisera ou lancera entre 5 et 10 projets (jusqu'à 100 kW) sur le budget annexe ENR ou via la SEM Ha-Py Energies (100 KW).

Par ailleurs, le bâtiment du SDE sera équipé de panneaux photovoltaïques pour une auto consommation de l'électricité produite (puissance : 23 kW, production couvrant 20 % des besoins du SDE).

- Production d'énergie hydroélectrique

Avec le SIVOM d'Énergie du Pays Toy, le SDE poursuivra les études et/ou négociations foncières des 3 projets les plus avancés (puissance de moins de 1 MW par projet).

- Réseaux de chaleur bois-énergie

Etudes : poursuite des études sur le budget général. Lancement des études de projet de Loures-Barousse et Saint Laurent de Neste. Poursuite de la maîtrise d'œuvre et finalisation du projet du réseau de chaleur d'Argelès-Gazost.

Travaux : engagement de la réalisation de 2 nouveaux réseaux à Luz et Saint-Lary-Soulan

- Mise en place d'une animation départementale pour la réalisation de projets de chaleur renouvelable : géothermie, bois-énergie et solaire thermique

Le SDE65 est lauréat depuis novembre 2019 du Contrat Territorial Chaleur Renouvelable de l'ADEME. Ce contrat est une déclinaison territoriale du Fonds chaleur. Il permet au SDE65 de pouvoir accompagner les maîtres d'ouvrage public et privé dans leur réflexion d'installation d'énergie renouvelable thermique.

Il sera gestionnaire-délégué des crédits de l'ADEME destiné à financer les opérations.

Développer la mobilité électrique et plus généralement « décarboner les transports et les déplacements » :

- Réseau de charge des véhicules électriques :

Le réseau public de recharge de véhicules électriques compte désormais 89 bornes.

Il sera lancé en 2020 une nouvelle tranche de réalisation d'une dizaine de bornes de recharge, dans le cadre du programme national ADVENIR.

- Incitation des collectivités locales à la mobilité décarbonée :

Poursuite de l'aide du SDE65 à hauteur de 2 000 € par véhicule électrique ou à hydrogène acheté et du prêt de vélos à assistance électrique.

- Accompagnement du développement de la mobilité Gaz Naturel et Hydrogène

Accompagnement des initiatives publiques en ce domaine (ex : Hyport ou Ecow-gaz)

4-2 – Maintenir et sécuriser le réseau de distribution électrique tout en poursuivant l'enfouissement des lignes – Engager la négociation du nouveau contrat de concession

Le montant des aides FACE n'est pas connu à l'heure actuelle, mais les volumes de subventions devraient légèrement diminuer. Toutefois, dans la mesure du possible, les montants des programmes 2020 essaieront d'être du même niveau que ceux de l'année 2019.

Une priorité sera donnée aux travaux de sécurisation : un programme « sécurisation des fils nus », financé à 100% par le SDE a été mis en place en coordination de la sécurisation des fils nus faible section et la sécurisation des lieux de vie. Actuellement, le SDE sécurise entre 15 et 20 km de réseaux par an.

Pour les enfouissements, les ordres de priorité seront maintenus : travaux coordonnés, fourreaux existants, sécurisation, démarche qualitative centres bourgs, études réalisées.

4-3 – Maintien de l'effort consenti en 2019 pour poursuivre les rénovations de l'éclairage public et les mises en conformité

L'éclairage public est un secteur en forte évolution, qui concentre de nouveaux enjeux sociaux et environnementaux :

- Maîtrise des coûts de l'énergie,
- Maîtrise de la pollution lumineuse,
- Obsolescence prochaine des matériels (ampoules utilisant du mercure).

Le SDE s'est engagé sur ces sujets depuis plusieurs années : évolution des matériels, Réserve Internationale de Ciel Etoilé du Pic du Midi...

Il apparaît important de pouvoir maintenir l'effort financier exceptionnel consenti en 2019 pour faire face à ces enjeux.

Suite au départ du chef du service de l'éclairage public (travaux neufs), une nouvelle organisation des services du SDE65 en matière d'éclairage public sera mis en place afin d'améliorer le fonctionnement général de cette mission stratégique.

En ce qui concerne la maintenance et l'exploitation, les charges du service ne devraient pas connaître d'évolutions notables et il ne sera pas proposé d'évolution des tarifs.

Le développement des LED et de la télégestion :

L'évolution technologique des LED et la diminution des coûts permettent d'envisager leur déploiement à grande échelle sur le département. Les outils de télégestion (pilotage et programmation à distance) s'avèrent de plus en plus indispensables à une optimisation des systèmes.

La fin des programmes TEP CV :

Les contrats « Territoires à Energie Positive » signés entre le Ministère de l'Ecologie et une dizaine de territoires des Hautes-Pyrénées ont inscrit l'éclairage public parmi les axes d'investissement.

Le SDE, partenaire de ces territoires, a été attributaire de financements exceptionnels (sous forme de subventions d'une part, d'attribution des CEE d'autre part) qui permettent de soutenir encore plus fortement la rénovation de l'éclairage public. Ces programmes seront achevés en 2020.

Le géoréférencement des réseaux :

Le géoréférencement des réseaux d'éclairage public est une obligation réglementaire issue de la loi anti-endommagement des réseaux de 2011. Les marchés ont été signés en 2018 et les travaux sont en cours. Ils seront achevés en 2020.

4-4 – Exploitation et maintenance des feux de signalisation

Le nouveau service pour les communes pour la maintenance et l'exploitation des feux de signalisation sera mis en place effective en début d'année sur le budget général tant en dépenses qu'en recettes.

Ces charges nécessitent de modifier le règlement financier (forfait fonction des matériels installés) qui sera proposé à l'assemblée générale.

4-5 – Prise en charge de la compétence GAZ reportée en 2021

Le transfert de la compétence gaz au SDE a été prévue dans les statuts de 2014 mais n'a pour l'instant pas été mise en œuvre. Pourtant, la création, pour les 78 communes concernées, d'un service unique d'expertise, de conseil et d'investissement apparaît aujourd'hui indispensable à la mise en œuvre de la transition énergétique.

En raison des évolutions actuelles et de la perspective des élections municipales et du renouvellement du bureau, l'assemblée générale du 8 novembre 2019 a décidé de reporter d'un an la prise en charge de cette nouvelle mission.

4-6 – Charges générales du syndicat

Personnel : il n'est pas prévu en 2021 d'augmenter les effectifs du SDE65. Toutefois le départ de 2 agents à la retraite et d'un départ pour mutation nécessitera de recruter et un « tuilage sera prévu » pour assurer au mieux la continuité du service.

Communication : outre les actions de communication classiques (rapport d'activité, lettres d'actualité, site internet, animation RICE, participation à des événements départementaux, régionaux ou nationaux), le SDE65 souhaite s'engager sur deux événements de communication en lien avec la transition énergétique :

- un rallye en véhicules électriques, l'«Electric Tour 65» (idem 2018)
- un concours à destination du cycle 3 (CM1, CM2, 6eme) des écoles des Hautes-Pyrénées : le concours « les Ecoloustics » qui sera coordonné au niveau régional.

Investissements matériels et locaux :

Outre l'entretien et le renouvellement des matériels (renouvellement en particulier d'un véhicule nacelle) les travaux au siège du SDE vont se poursuivre pour une mise en service en mai 2020 (réhabilitation de l'ancien garage et de l'ancien logement du gardien : transformation en bureau avec mise aux normes énergétiques et travaux photovoltaïques sur toiture).

Par ailleurs il est envisagé de remplacer notre installation téléphonique qui est vétuste et connaît de nombreux dysfonctionnements.

4-7 – Cotisation d'adhésion des communes

La cotisation a évolué en 2016 pour prendre en considération les nouvelles charges relatives à l'énergie. Il est proposé de la maintenir.

Proposé par le Directeur du SDE65


Bruno Rouch

Approuvé par le Président du SDE65 pour présentation à l'assemblée générale du 13/12/2019


DEPARTEMENTAL D'ENERGIE
des
HAUTES
PYRENEES
SYNDICAT

Daniel Frossard